

Athanase POIRAUDEAU

Par : François Frimaudeau



- Informations
 - Nom : POIRAUDEAU
 - Prénom(s) : Athanase
- Etat civil
 - Date de naissance : 07/08/1907
 - Ville de naissance : Verteuil-d'Agenais
 - Département de naissance : Lot-et-Garonne
 - Pays de naissance : France
 - Profession avant guerre :
 - cultivateur
 - Date de décès : 09/02/1945
 - Lieu de décès : Dachau (Allemagne)
- Arrestation et condamnation
 - Date d'arrestation : 06/10/1943
 - Lieu d'arrestation : ?
 - Département d'arrestation : ?
 - Parcours carcéral :
 - ?
 - Eysses
 - Compiègne
- Eysses
 - Numéro d'écrou à Eysses : 2982
 - Motif de la levée d'écrou : Remis aux autorités allemandes
 - Date de la levée d'écrou : 30/05/1944

- Déportation
 - Déporté
 - Lieu de départ : Compiègne
 - Date de départ : 18/06/1944
 - Parcours concentrationnaire :
 - Dachau
 - Matricule : 73889
 - Situation en 1945 : Décédé
 - Date : 09/02/1945
 - Lieu : Dachau

Biographie

Athanase Poirauveau est né à Verteuil-d'Agenais (Lot-et-Garonne) en 1907, habite Villebramar (Lot-et-Garonne) et exerce la profession de cultivateur.

Selon une attestation de [Jean Filhol](#), responsable départemental du Front national de lutte pour la libération et l'indépendance de la France, il appartient au mouvement depuis septembre 1943 et a participé « aux distributions de tracts et journaux » et « au camouflage de résistants poursuivis et d'armes. » Un certificat d'appartenance aux FFI indique lui qu'il a appartenu à l'Armée secrète du Lot-et-Garonne, groupement Veny, à partir du 1er janvier 1943.

Athanase Poirauveau est arrêté le 5 ou 6 octobre 1943 à Villebramar par la gendarmerie française. Il est condamné avec ses camarades [Pierre Pérard](#) et [René Vincent](#) à trois ans de prison par la section spéciale de la Cour d'appel d'Agen, le 14 janvier 1944, pour « non dénonciation de projet de crime, recel de malfaiteur, détention d'armes et munitions et activité communiste ». Il est incarcéré à la prison d'Agen puis à la centrale d'Eysses (numéro d'écrou 2982), le 3 février 1944. Il intègrera le bataillon FFI de la centrale.

Le 30 mai 1944, il fait partie des détenus qui sont livrés aux autorités allemandes. Il est ensuite déporté au camp de Dachau (matricule 73889), le 18 juin 1944. Il y décède le 9 février 1945.

La mention « Mort pour la France » a été portée sur son acte de décès.